



# U.G.T.G.

Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe

## COMMUNIQUE de L'UGTG

Relatif au verdict du procès de Michel MADASSAMY,  
Gabriel BOURGUIGNON et Fred LOUISE

**Gabriel BOURGUIGNON : RELAXÉ !**

**Freddy LOUISE : RELAXÉ !**

**Michel MADASSAMY : CONDAMNÉ à 3 mois de prison avec sursis !**

Voilà la sentence prononcée par le tribunal de Pointe-à-Pitre ce Mardi 9 août 2011 à l'encontre des trois militants de l'UGTG.

Il aura donc fallu près de 10 ans de procédure pour découvrir qu'il n'y a jamais eu de tentative d'incendie, ni de mise en danger de la vie d'autrui, ni de rébellion contre la force publique. Et pourtant, nos camarades ont été frappés, maltraités et présentés comme des criminels, des terroristes.

Ce verdict confirme donc qu'il s'agit bien d'une affaire montée de toutes pièces pour tenter de diaboliser l'UGTG et de criminaliser l'action syndicale.

Mais la justice coloniale ne peut s'avouer vaincue. Ainsi, une nouvelle fois, elle condamne Michel MADASSAMY à une peine de prison avec sursis (*menmsi sé sursi*) pour avoir soi-disant blessé 16 gendarmes armés alors que même les témoignages des gendarmes mettent MADASSAMY hors de cause.

Nous l'avons compris, il fallait en épingle un et leur choix s'est naturellement porté sur Michel MADASSAMY car l'Etat français garde en mémoire le combat héroïque mené par Michel MADASSAMY pour la reconnaissance du 27 mai en Guadeloupe. *YO poko janmé dijéré sa é sèpousa YO rèkondané MADA ankò !*

Un nouveau rendez-vous est d'ores et déjà fixé au 04 octobre 2011 *an tribinal a yo davwa tini on jendab ki ka mandé lajen.*

**L'UGTG appelle ses militants et adhérents, les Travailleurs à rester en alerte.**

**NON À LA RÉPRESSION – SENDIKALIS PA KRIMINÈL !**

**NON ... NOU PÉKÉ FÈ DÈYÈ, NOU SÉ PITIT A KONBATAN !!**

**NON A LA RÉPRESSION - NON AU MÉPRIS**

**JOU NOU KÉ MÉTÉ A JOUNOU PÉKÉ JANMÉ VWÈ JOU !**

UGTG, 09 Août 2011